

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 AOUT 1893.

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1893 (1).

1° AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. LIGY.

Les soussignés proposent l'amendement suivant au Budget des Recettes et Dépenses extraordinaires pour l'année 1893 :

ART. 8^{bis}.

Achat d'un terrain pour l'agrandissement du Conservatoire royal de Gand et transformation des locaux, 200,000 francs.

A. LIGY.

A. EEMAN.

P. DE SMET DE NAEYER.

2° AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. MEEUS.

Les soussignés ont l'honneur de proposer un article 49^{bis} :

ART. 49^{bis}.

Détournement de la route de Brecht à Calmpthout, 150,000 francs.

EUGÈNE MEEUS.

ED. BIART.

VANDEN BROECK.

J. VANDEN BEMDEN.

COREMANS.

(1) Budget, n° 181.

Rapport, n° 235.

Amendements, n°s 224, 239, 247, 265, 269, 274 et 281.